



Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réser
au
Monite
belgi



09180056

BRUXELLES
99-12-2009
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/12/2009 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : AIR AGREED

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Bovenberg 124. 1150 Bruxelles 15, Belgique

N° d'entreprise : 0456.997.979

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Texte :

"Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil de gérance du 26 novembre 2009"

1. Le gérant décide le transfert du siège social et du siège d'exploitation de la société. La société ainsi que le siège d'exploitation, actuellement Bovenberg 124 à 1150 Bruxelles seront transférés à l'adresse suivante :

Rue d'Alaumont 10 à 1380 Lasne

Ce transfert prend effet immédiatement.

2. Le gérant donne tout pouvoir à Madame Chantal Rolin Lambert, expert-comptable IEC, aux fins d'accomplir, au nom et pour compte de la S.P.R.L. AIR AGREED les démarches inhérentes à la publication des présentes dispositions auprès des instances officielles et auprès de La Poste.

Chantal Rolin Lambert
Expert-comptable IEC
Mandataire